

Etablissement certifié Eco-Ecole







🗳 2017 : Déchets 😿 2018 : Biodiversité 🤝 2019 : Solidarité 💡 2021 : Energie 👔 2022 : Climat







2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 10 juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

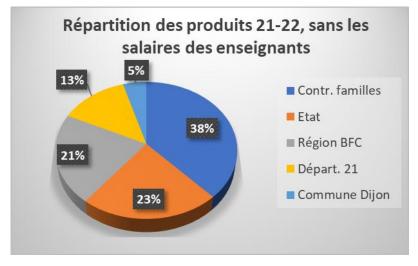
Tarifs

Les établissements scolaires subissent comme tout un chacun les conditions économiques : l'inflation, l'augmentation des prix de l'alimentation, celle de l'énergie, etc.

Cet environnement conduit l'Organisme de gestion du groupe scolaire à chercher un équilibre entre sa propre pérennité et la maitrise de la contribution financière des familles.

Cet équilibre entre le ni trop, ni trop peu se traduira en septembre par une augmentation de 6% de tous les prix : scolarité, repas, internat.

Rappelons que dans le « privé sous contrat avec l'Etat », les enseignants sont rémunérés



par l'Etat et que l'organisme de gestion est soutenu par les collectivités territoriales et l'Etat à travers les différents « forfaits ». Sans ces aides les familles ne devraient pas débourser entre 600 et 1000€ par an mais entre 6 000 et 10 000€!

La gestion des établissements privés non lucratifs est très rigoureuse ce qui leur permet de fonctionner de manière beaucoup plus économe. « En analysant de plus près le coût d'un élève de la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), nous constatons qu'il représente quasiment la moitié de celui d'un élève du public » Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique.

Harcèlement

Le harcèlement revient régulièrement sur le devant de la scène parfois lors de faits dramatiques. Dans le groupe St Joseph, c'est un point de vigilance constant.

Nous réalisons, depuis longtemps, des opérations de prévention et traitons, chaque année, des situations délicates qui nous conduisent parfois à intervenir de manière ferme, quitte à exclure définitivement les élèves agresseurs.

Les situations sont rarement faciles à traiter. Le plus souvent elles demandent que les professeurs et personnels d'éducation soient formés. Parmi les actions menées, signalons un travail sur le permis Internet en CM2 à Sainte Ursule, les temps d'échange en seconde générale et professionnelle pour apprendre aux lycéens à se défendre, la sensibilisation de toutes les classes de 6ème et de 5ème par divers intervenants : associations (e-Enfance...), la Police Nationale, des élèves du Conseil de Vie Collégienne, d'anciens élèves harceleurs. Nous orientons également les élèves en souffrance vers les psychologues de l'établissement. Saint Joseph est le seul établissement à proposer gratuitement ce service.

ParcourSup

Cette année encore nos élèves ont décroché de très belles places. Les meilleurs d'entre eux ont été admis dans d'excellentes prépas et écoles à Dijon, Paris, Lyon ou ailleurs et n'ont eu que l'embarras du choix. La campagne 2023 n'est pas terminée mais nous savons déjà que tous nos élèves sont affectés dans l'un de leurs choix.

Pour information voici l'orientation choisie par nos 195 élèves du Bac général en 2022 : BTS 9 élèves - 5%, BUT 8 élèves - 4%, CPGE 33 élèves - 17%, DCG, 1 élève, DE secteur sanitaire, 8 élèves - 4%, Ecole de commerce 6 élèves - 3%, Ecole de design, 1 élève, Ecole d'ingénieurs 19 élèves - 10%, Licence 61 élèves - 31%, PASS, 31 élèves - 16%, hors Parcoursup 18 élèves - 10%.

ECOLE DIRECTE

Les nouvelles familles du Groupe ont reçu leur CODE PARENTS lors de la validation de l'inscription. Il est essentiel que chaque parent, <u>principalement les parents séparés/divorcés</u>, activent leur session en changeant le code comme demandé. Veillez à le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement. De plus en plus de procédures sont dématérialisées. Nous vous remercions donc d'être vigilants sur les communications faites par les différents secrétariats et vies scolaires.

Pour le **collège et le lycée**, les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2022-2023 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application ECOLE DIRECTE sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement. Attention cependant car certaines fonctionnalités ne sont accessibles que depuis le site Ecole Directe (www.ecoledirecte.com).

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permettent pas aux élèves du collège et du lycée d'accéder à tous leurs devoirs.

Après la période post-Covid, de la maternelle à l'enseignement supérieur, nous avons vécu une année foisonnante de projets qui ont été plébiscités par les élèves. Une richesse qui traduit bien l'ADN de tout l'établissement.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

Steleto

Le chef d'établissement coordonnateur Laurent PICHOT

Le président d'OGEC Philippe FERNET

RENTRÉE DES CLASSES

6 ^{ème}	 Horaires: 9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 45 - 15 h 45 Accupil par la Prefessaur principal 				
+	Accueil par le Professeur principal				
Tous les élèves	Listes des classes affichées dans la cour				
du dispositif ULIS	• Attention pas de cours pour les 6 ^{èmes} ni pour les élèves du dispositif ULIS le mardi 5				
	septembre				
	 Mardi 5 septembre 				
	■ 3 ^{ème} : 8 h 10 à 11 h 10 / 13 h 30 à 15 h 20				
	 4^{ème}: 8 h 35 à 11 h 40 / 13 h 30 à 15 h 20 				
5 ^{ème}	• 5 ^{ème} : 9 h 05 à 12 h 05 / 13 h 30 à 15 h 20				
	 Accueil par le Professeur principal 				
₄ ème	Listes des classes affichées :				
-	 5^{ème} sur les vitres de la vie scolaire 				
3 ^{ème}	 4^{ème} sous le préau 				
	 3^{ème} sur les vitres du foyer 				
	Une visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 5 – 4 – 3 est organisée le				
	Lundi 4 septembre de 16 h 15 à 17 h 00				
	(Rendez-vous dans la cour, devant l'entrée de la Vie Scolaire)				
INTERNES	 Installation à l'internat le lundi 4 septembre à partir de 17 h 15 				

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre 2023				
Jeudi 7	Photo individuelle des élèves			
Jeudi 7 ou vendredi 8	Sortie d'intégration des classes de 6 ^{èmes}			
	Rencontre Parents-Professeurs des 3 ^{èmes}			
Lundi 11	Réunion de parents ULIS 4 ^{ème} et 3 ^{ème} : 17h00			
	ULIS tous niveaux : à partir de 18h00			
Mardi 12	Rencontre Parents-Professeurs des 4 ^{èmes}			
Mercredi 13	Forum : ateliers, clubs et UNSS / de 12h30 à 14h30 au gymnase			
Jeudi 14	Rencontre Parents-Professeurs des 5èmes			
Octobre				
	Soirée Portes Ouvertes du collège spéciales 6 ^{ème} - 7 et 8 ^{ème}			
Vendredi 6	→ de 17 h 00 à 19 h 00, des élèves « guides » accueillent les visiteurs			
Jeudi 12	18h00 - Réunion des Parents Correspondants, Avec l'APEL (Association des Parents d'Elèves)			
Mercredi 18	CROSS			

FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures sont disponibles sur Ecole Directe sur votre espace famille, dans « DOCUMENTS », ainsi que sur notre site internet. Grâce à l'APEL (Association Parents d'Elèves), possibilité de commander les fournitures via le site www.scoleo.fr.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

VIE SCOLAIRE

Bureau de la vie scolaire	⇨	Personnel éducatif	03.80.59.20.17					
Responsables de vie scolaire								
○ Des élèves de 6/5 ^{ème}	\Rightarrow	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48					
○ Des élèves de 4/3 ^{ème}	⇒	Adélaïde RUSCH / Vincent BAVA	03.80.59.20.49					
Responsable de l'internat	₽	Emilie BARRE	07.56.38.13.68					
Infirmerie	⇨	Sylvie BERNARDIN Ludivine PAILLET	03.80.59.20.08					
Psychologues	⇒	Julie AVRIL – Marie FRELAT	03.80.59.20.44					

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès piétons « 39 rue Transvaal » est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (= self) ou leur carnet de liaison. Quant aux parents, l'entrée se fait obligatoirement : **sur rendez-vous**, au portillon « entrée piéton », en présentant une pièce d'identité et en portant un badge « visiteur » remis par la personne de la loge.

Les élèves disposent d'un garage pour les deux-roues à l'intérieur de l'établissement. Il est interdit d'utiliser un autre lieu.

Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous rappelons que les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement. Pour leur sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement, à l'entrée comme à la sortie.

HORAIRES

L'accueil des élèves se fait à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 17 h 50.

Les cours sont assurés du lundi matin au vendredi soir de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 00. Mercredi : sortie à 12 h 05. Possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors sac.

Pour tout retard ou toute absence : prévenir le bureau de la Vie Scolaire le plus tôt possible au 03.80.59.20.17, viescolairecollege@stjodijon.com, ou via Ecole Directe.



L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le collège avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être impérativement respectées.

L'internat est ouvert du dimanche 20 h au vendredi 07h25.

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. Un règlement spécifique à l'internat est en ligne sur notre site internet (Infos pratiques – Règlement intérieur). Les nouveaux élèves le recevront avec leur confirmation d'inscription. Pour ceux déjà scolarisés dans le groupe scolaire, via Ecole Directe. Le règlement intérieur ainsi que la fiche médicale, téléchargeables sur le site internet, (https://www.stjodijon.com/groupe-scolaire/internat/) seront à rapporter à Mme BARRE <u>au plus tard le jour de l'installation à l'internat, soit le 4 septembre 2023.</u>

CARNET DE LIAISON ET REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves doivent être porteurs de leur CARNET DE LIAISON qui est l'outil de suivi entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

Toute correspondance doit se faire via ECOLEDIRECTE, onglet « Carnet de correspondance ».

Le règlement intérieur est détaillé dans ce carnet. Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le comportement à adopter impérativement dans l'enceinte de l'établissement,
- La gestion des absences-retards,
- L'échelle des sanctions...

CASIERS

Tous les élèves bénéficient d'un casier partagé pour un montant de 2.50 euros par élève. Une salle est attribuée à chaque classe et l'élève peut ainsi y déposer ses affaires.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les documents destinés aux familles sont consultables sur Ecole Directe, onglet « DOCUMENTS ». Lorsqu'un nouveau fichier est ajouté sur Ecole Directe, un mail est automatiquement envoyé aux familles.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Standard général et accueil	Ouvert de 7 h 50 à 12	h 05 et de 13 h 00 à 17 h	30	03.80.59.20.20
Directrice du Collège	₽	Corinne CALAME Valérie LAMARCHE		03.80.59.20.20
Responsables pédagogiques				
Niveau 6 ^{ème}	⇨	Marie-Alix DEGUINES		03.80.59.20.18
Niveau 5 ^{ème}	⇨	Laurent BARBIER		03.80.59.20.39
Niveau 4 ^{ème}	⇨	Elisabeth BARBIER		03.80.59.20.38
Niveau 3 ^{ème}	⇨	Pierre MITAINE		03.80.59.20.19
Coordinatrice ULIS	⇨	Viviane TIRTAINE		03.80.59.20.45
Responsable SEGPA	⇨	Cécile SANTIGNY	standard	03.80.59.20.20
			ou	06.66.32.97.44
Pastorale				
Adjointe en pastorale	⇨	Claire SIRLIN		03.80.59.20.28
Administration				
Assistante de Direction	⇨	Adèle DZUIRA	standard	03.80.59.20.20
Secrétariat élèves – familles	⇨	Corrine LHOSTE		03.80.59.20.43
Comptabilité élèves et service	e bourses ⇒	Sandrine JOUFFROY		03.80.59.20.05

ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ST JOSEPH : ECOLE DIRECTE

Site <u>www.ecoledirecte.com</u>. A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le groupe scolaire. En cas de problème d'accès contacter : <u>infoparents@stjodijon.com</u>.

- Sur l'espace "ELEVE", vous aurez accès : cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE", vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants, visualiser votre compte, procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Portemonnaie")...

Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès suite à leur rendez-vous d'inscription. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de coordonnées (numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail), doivent être modifiées sur ECOLE DIRECTE. Un changement de situation familiale (divorce ou séparation) doit être signalé au secrétariat élèves le plus tôt possible par courrier ou mél à : corrine.lhoste@stjodijon.com.

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière sur le site internet et sur Ecole Directe). Le dépliant d'informations de l'Assurance FEC vous sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans la rubrique « vos documents », à la rentrée.

Vous pouvez également vous rendre sur le site <u>www.assurances-fec.org</u> (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

BOURSES SCOLAIRES

Les dossiers de demande de bourses seront à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05), à compter du lundi 11 septembre (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Vous devrez OBLIGATOIREMENT déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

Pour information, le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site :

http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

<u>Attention</u>: Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Nouveauté : Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de collège auprès de l'académie d'accueil à partir du 04 septembre 2023, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour à MME JOUFFROY (accueil lycée): 13/10/2023

Bourses départementales

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne
Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents-Administratif*) pour « votre enfant », **15 jours après la rentrée. Il n'y aura pas possibilité de l'obtenir avant cette date.**

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ELEVES DE COTE D'OR

BUSS'CLASS: Information sur le transport scolaire et les nouvelles modalités d'exploitation des lignes Bus'Class Rentrée 2023

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) sur le transport scolaire prévoit que dès lors qu'un service régulier de transport routier de personnes est consacré principalement au transport d'élèves, il répond à la définition du transport scolaire et est soumis aux dispositions applicables au transport en commun d'enfants.

A ce titre, les lignes Bus'Class, fonctionnant en période scolaire pour desservir les établissements scolaires à des horaires adaptés à l'entrée et à la sortie des élèves, répondent à ces obligations.

En ce sens, <u>les déplacements debout ne sont plus autorisés</u>, ce qui s'assimile à respecter les règles de sécurité avec un déplacement « assis et attaché ».

Afin de répondre à ces obligations, les 15 lignes spécifiques à vocation scolaire nommées Bus'Class seront équipées d'autocars dès la rentrée 2023.

MOBIGO: Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de procéder à une nouvelle inscription en se connectant sur : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport à partir du 5 juin.

Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 13 juillet. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Une fois la demande validée, soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance (sur la carte utilisée pour l'année scolaire 2022/2023).

RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor (rubrique inscription et suivi de dossier).

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève. Il est à conserver durant l'année scolaire en cours. A chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre de transport et doit le présenter au conducteur et devant le valideur.

DIVIA: S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph ⇒ **B12 L5 et Corol**
- Station de tram à proximité ⇒ ligne T2 arrêt "1er Mai"

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

LE BUREAU DES RESPONSABLES DE VIE SCOLAIRE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante de la part de son Responsable de vie scolaire.

Il ne doit surtout pas hésiter à le solliciter!

ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

Deux psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée.

C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique. Le nombre de rencontres possibles est limité à trois par élève et par année scolaire.

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des Responsables de niveaux, des Responsables de Vie Scolaire ou de l'infirmerie. Une autorisation parentale des deux parents est obligatoire.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, peuvent se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Ils peuvent y voir des expositions, participer à des animations ou des rencontres avec des professionnels du monde du livre ou de la presse.

Le CDI est ouvert de 8h10 à 17h25 (sauf le mercredi après-midi) y compris aux récréations et à la pause méridienne.

La professeur-documentaliste les guide dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, Internet, etc ... et la réalisation de leurs travaux scolaires.

La plupart des documents peut être prêtée. De plus, le CDI possède un fonds de romans et bandes dessinées propre aux élèves du collège.

Le portail du CDI, accessible sur http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives, comme le basketball, le futsal, le volleyball, le VTT/Multi-activités, etc...

Ces activités sont facultatives et sont à visée loisir ou compétition. Les entraînements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne.

Le montant de l'adhésion s'élève à 27 € pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

CLUBS ET ATELIERS

Club Informatique, Robotique, Echecs, 2.0, conception vidéo, Architecture, Atelier créatif à l'aumônerie etc...

Les inscriptions aux clubs, ateliers et à l'UNSS auront lieu le <u>mercredi 13 septembre</u> (RDV dans la cour devant le gymnase) de 12h30 à 14h30. La présence des parents n'est pas obligatoire mais conseillée.

ACTIVITES ORGANISEES PAR LA VIE SCOLAIRE

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société...)

Différentes activités sont proposées sur la pause méridienne

Animation Pastorale

La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dates à retenir pour les lycéens:

- Semaine découverte de l'aumônerie Lycée : Du lundi 11 au vendredi 15 septembre
- Pèlerinage du Rosaire Lourdes : Mardi 3 octobre au dimanche 8 octobre
- Rassemblement diocésain des lycéens à Taizé : Du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre



Vivre sa fo

- Messe: Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens



Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes



Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires: distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD, maraudes pour les internes majeurs
- Collectes: Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

Contacts

- Aumônier : Père Oscar Ruiz
- >> aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée: Sabine LANGLOIS - MAHATA
- >> sabine.langlois@stjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège: Claire SIRLIN
- >> claire.sirlin@stjodijon.com

5

Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir de la vie monastique
- Marche vers le Carmel de Flavignerot : 6èmes / 5èmes
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes.
- Pèlerinage à La Salette : 4èmes et 3èmes.
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la 3ème.
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5èmes/Secondes.



LE PARENT CORRESPONDANT

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "Parent Correspondant".

Le Parent Correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, la Directrice et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

Rôle du parent correspondant :

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe, l'équipe éducative et l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations. Il peut aussi être médiateur.

Lors des réunions parents-professeurs de septembre, vous pourrez vous inscrire en tant que Parent Correspondant; vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de Parent Correspondant.

Nous vous remercions pour votre coopération.